



ÉNERGIE ÉOLIENNE

Quatre Bornes: le Groupe E veut maintenir les trois turbines situées sur sol neuchâtelois

En septembre, les citoyens de Sonvilier avaient refusé de justesse l'implantation de sept éoliennes sur la Montagne de l'Envers de Sonvilier (projet intercantonal des Quatre Bornes). Si le résultat du vote fait pour l'heure encore l'objet de recours, le Groupe E, promoteur du projet, aurait toutefois d'ores et déjà demandé au canton de Neuchâtel de poursuivre la procédure pour les trois éoliennes prévues sur la commune neuchâteloise de Val-de-Ruz, selon une information d'*Arcinfo*. De quoi faire réagir l'association Paysage Libre BE-JUNE, qui s'étonne que le Groupe E reste «imperméable au signal donné par la population» et «ne s'interroge pas sur les chances de succès d'un projet désormais amputé de 70% de la production électrique prévue». **CLR**